

ABONNEMENT

Par an..... \$3.00
 Par six mois..... 1.50
 Par trois mois..... 1.00

Édition Hebdomadaire..... \$1.00

Administration et Rédaction.
 234, Rue Duval.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne..... \$0.25
 Tous les jours..... 0.05
 Trois fois par semaine..... 0.05
 Une fois la semaine..... 0.05

Avis de Naissance, Mariage ou Décès 50

La Société de Publicité,
 PROPRIÉTAIRE.

LE CANADA

Ottawa, 2 Février 1887

LE PACIFIQUE

Deux questions ont eu le privilège de mettre en relief la valeur relative des hommes publics qui dirigent d'un côté le parti conservateur et de l'autre, le parti libéral. Nous avons déjà vu que lorsque le pays fléchissait sous le poids de la terrible crise commerciale et industrielle qui a désolé le Canada sous le régime gris-rouge, les gouvernants d'alors MM. Mackenzie, Cartwright, Laurier et Pelletier, déclaraient en plein parlement qu'ils étaient incapables de soulager le peuple, que ce n'était pas le devoir des gouvernements d'essayer à mettre un terme aux crises économiques. Ils avaient leur incapacité en face de la misère.

Les conservateurs se hâtèrent d'indiquer le remède au mal et le gouvernement refusa de l'appliquer. C'est alors que le peuple leur donna congé aux élections de 1873, et Sir John appelé à les remplacer mit fin à la crise en inaugurant la politique nationale. La question du chemin de fer du Pacifique vint aussi démontrer la différence qu'il y a entre des hommes de gouvernement, des hommes politiques et les discours, les gens à théorie qui ne s'entendent qu'à critiquer les actes de leurs adversaires.

On sait que par l'acte qui réunissait la Colombie au Canada, ce dernier s'engageait à construire une voie ferrée entre les anciennes provinces de la Confédération et la Colombie. Les libéraux commencèrent à déclarer que ce projet sentait la folie et qu'il était hors de proportion avec les ressources du pays. Plus tard, en 1873, lorsque M. Mackenzie arriva au pouvoir, il changea d'idée avec le parti libéral et trouva qu'entre ses mains l'entreprise était très praticable. Les libéraux proclamèrent alors qu'on allait enfin voir ce que c'était qu'un homme pratique.

Il se mit à l'œuvre et un jour on l'entendit exposer en présence du pays son étonnant projet. Il voulait, on s'en souvient, construire une voie, moitié par eau, moitié par terre, en utilisant, dit-il, les nappes d'eau qui se trouvent entre la baie Georgienne et Manitoba. La route traversait le nord Ontario jusqu'au fond de la baie Georgienne, le lac Supérieur jusqu'au fort William et suivait ensuite les étendues d'eau qui se trouvent vers le sud. M. Mackenzie fit commencer des travaux considérables, mais qu'il n'osa jamais terminer quand il vit que tout le pays continuait son projet qui aurait eu le grave inconvénient d'être impraticable pendant les mois d'hiver. Il se décida à reconnaître son immense erreur qui fit perdre d'immenses sommes d'argent au pays. Une autre erreur de ce gouvernement si pratique qui comptait dans son sein M. M. Laurier et Pelletier, ce fut de vouloir construire le chemin lui-même et non de le donner à l'entreprise publique. D'après les membres du gouvernement libéral le Pacifique devait coûter 180 millions de piastres. On ne sait pas à quels désastres nous aurions été condamnés si le gouvernement conservateur n'était pas arrivé au pouvoir en 1878.

Le gouvernement conservateur se mit tout de suite à l'œuvre et organisa la puissante compagnie que l'on connaît.

Elle s'était engagée par contrat à terminer le chemin en 1889, mais les travaux, les ouvrages furent poussés avec tant de vigueur que la voie a été ouverte au public dès 1886, aux applaudissements non seulement du Canada tout entier, mais aussi à ceux des Etats-Unis, de la Grande Bretagne et de la France, émerveillés de voir une entreprise gigantesque, qui paraissait si difficile, menée à bonne fin en si peu de temps. C'était la récompense due aux hommes qui n'avaient pas désespéré de leur pays et qui avaient mesuré, avec une grande « hardie de coup d'œil, les ressources du Canada et avaient jugé qu'elles étaient plus que suffisantes pour faire face aux difficultés de l'entreprise.

Cette voie ferrée, qui d'après M. Mackenzie devait coûter 180 millions de piastres au Canada, a été loin de nous entraîner à pareil sacrifice. Par l'acte de 1881, le gouvernement accordait à la Compagnie du Pacifique 25,000,900 d'acres de terre et 30 millions de piastres et lui donnait en plus les sections en voie de construction dans la Colombie. Ce qui faisait comme subsides en argent :

Subsides.....	\$40,000,000
Coût des sections en Colombie.....	24,000,000
25 millions d'acres à \$1 par acre.....	25,000,000
	\$79,000,000

Soit 79 millions en y comprenant le prix des terres, mais en réalité que 54 millions en argent. On est loin des 189 millions de M. Mackenzie. Il est bon de faire observer que ces 25 millions d'acres restaient absolument sans valeur pour le gouvernement si le chemin de fer n'était pas construit, mais que dès que le Pacifique les traversait l'aspect des choses changeait aussitôt, les terres acquéraient immédiatement un prix considérable ainsi que celles que le gouvernement se réservait dans le Nord-Ouest et qui, dans un avenir rapproché lui permettraient de se rembourser de ses sacrifices. Dans la seule année de 1886, il a été vendu pour plus de 2 millions de terres au Nord-Ouest. Il est facile d'en conclure que le gouvernement retrouvera un jour dans la vente de ses terres du Nord-Ouest, les 54 millions qu'il a déboursés pour le Pacifique.

Il arrivera que cette gigantesque entreprise destinée à donner une grande impulsion au commerce d'Ontario, de Québec et des Provinces Maritimes ne lui aura rien coûté. Déjà les plus brillantes perspectives s'ouvrent pour le commerce du Canada, grâce au chemin du Pacifique qui ne vient que de s'ouvrir. D'abord l'établissement du Nord-Ouest où les villes et les villages surgissent comme par enchantement, offriront un immense marché aux manufactures du Canada, et nos ports s'alimenteront en retour de l'immense production de blé et de toutes espèces de céréales qui seront de là expédiées en Europe. Québec, Trois Rivières, Montréal, peuvent attendre une part de ce commerce d'exportation proportionnée à l'énergie qu'elles apporteront chacune pour l'attirer de leur côté. La Colombie d'autre part, a déjà commencé à expédier à Montréal ses bois incomparables que l'Europe voudra nous acheter. Et enfin, l'immense commerce entre l'Orient et l'Europe semble vouloir chercher la ligne du Pacifique de préférence à toute autre comme étant la voie la plus rapide entre les deux continents.

Dans le cours de l'automne de 1881, quelques mois avant l'ouverture du chemin, Montréal a vu arriver par ses quais plus de 7 millions de livres de thé expédiés de la Chine! Que ne devons-nous pas attendre de ce côté, lorsqu'une ligne de grands et rapides steamers voyagera entre les ports de l'Orient et de la Colombie Britannique. Les plus beaux rêves que l'on peut faire seront sans doute dépassés par la réalité.

Le mérite de cette entreprise, le mérite de l'avoir conçue et exécutée ne revient-il pas tout entier aux chefs du parti conservateur et aux électeurs qui les ont soutenus?

— Le Monde.

ECHOS POLITIQUES

L'honorable M. Mailhot a été choisi par une convention pour faire la lutte dans le comté de Champlain, contre M. Olivier Trudel, national.

La candidature de M. Louis Taché à Rimouski est bien accueillie partout. Dimanche, il y eut des assemblées dans toutes les paroisses du comté. M. Taché est encore le seul conservateur sur les rangs.

Un télégramme reçu hier, de l'honorable M. Royal, nous apporte la bonne nouvelle qu'il a été choisi comme candidat à la convention qui a été tenue hier à Dominion City par les électeurs de cette partie du comté. M. Royal a obtenu 75 voix et M. Clarke 15. La nomination a été faite ensuite à l'unanimité.

La politique a parfois d'étranges retours. Le nom du nouveau Commissaire des Terres de la Couronne, l'honorable M. Garneau, se trouve associé, dans un cabinet libéral, à celui de son antagoniste, l'honorable D. A. Ross qui le battit dans le comté de Québec en 1878!

Un lendemain de cette victoire, l'honorable D. A. Ross devenait procureur-général dans le cabinet de M. Joly.

Nos bons libéraux n'ont pu encore trouver un adversaire à sir John Macdonald dans le comté de Carleton.

La défaite de leur candidat, M. Monck, aux dernières élections provinciales d'Ontario, leur a inspiré une crainte salutaire, au point qu'ils n'osent probablement pas affronter la musique et que le Premier ministre sera élu par acclamation. On parle bien d'un certain révérend John May, mais comme ce monsieur a été battu par au-delà de 500 voix en 1882, il est à peu près certain qu'il restera cette fois à sa congrégation.

On lit dans la Presse d'hier : « C'était hier que M. Joseph Tassé, de la *Minerve*, devait donner sa réponse aux électeurs du comté de Laprairie. Tous les citoyens influents du comté s'étaient rendus à saint Jacques le Mineur pour rencontrer M. Tassé, qui leur a déclaré qu'il acceptait la candidature. M. Pinsonneault présidait l'assemblée et M. Tassé a été accueilli avec le plus grand enthousiasme. M. Pinsonneault annonça aux électeurs qu'il se retirait de la vie publique et dit qu'il était heureux de voir qu'ils acclamaient à l'unanimité le successeur qu'il avait lui-même choisi et suggéré, M. Tassé. M. Pinsonneault a été vivement applaudi quand il énuméra les qualités et les mérites qui recommandaient M. Tassé à la confiance des électeurs. M. Tassé fit ensuite un brillant discours et passa en revue les différentes questions qui intéressent le pays. Il a créé une profonde impression et beaucoup d'enthousiasme.

M. Charlebois, M. P. P., rendit hommage aux talents et aux capacités qui distinguent M. Tassé. M. Jackes, étudiant en droit et d'accordant de sauvages, parla au nom de sa race pour souhaiter à M. Tassé la bienvenue dans le comté. Il remercia dans un langage vraiment distingué le gouvernement de leur avoir conféré les droits politiques dont ils étaient privés. Jamais candidat n'a été accueilli avec tant d'enthousiasme. La candidature de son concurrent, M. Doyon, a provoqué beaucoup de mécontentements parmi les libéraux et les nationaux.

Ce soir, M. Tassé pariera à Saint-Philippe et dem in soir il tiendra une assemblée à Saint-Isidore.

Libre Echange.

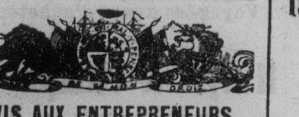
La réduction du revenu et l'abolition des timbres sur les médecines brevetées ont grandement bénéficié aux acheteurs tout en soulageant les fabricants. Ceci est surtout le cas avec les préparations *Green's August Flower* et *Boschee's German Syrup*, car la réduction de 36cts par lot a été employée pour augmenter la capacité des bouteilles contenant ces remèdes, donnant ainsi un cinquième de médecines de plus dans les bouteilles à 75cts. Le *August Flower* pur la Dyspepsie et affections du foie, et le *German Syrup* pour les rhumes et troubles de poitrine, ont peut-être la plus forte vogue d'aucune médecine dans ce monde. L'avantage de plus grandes bouteilles sera apprécié par les malades dans chaque ville ou village du monde civilisé. Les bouteilles échantillons à 10cts sont les mêmes.

Que peut faire le vrai mérite?

Les mérites sans précédents du *Siroop Allemand de Boschee* durant ces dernières années ont étonné le monde entier. C'est sans nul doute le plus sûr et le meilleur remède encore découvert pour guérir radicalement la Toux, les Rhumes, et les affections des poumons les plus sérieuses. Il agit d'après un principe tout différent des autres préparations prescrites par les médecins et n'enlève pas le Rhume seulement tout en laissant la maladie dans le système; au contraire, ce remède enlève la cause du mal, guérit les parties affectées et laisse le corps entier dans une condition de santé parfaite. Une bouteille gardée dans la maison pour usage lorsque vient la maladie exempte beaucoup de frais de médecins et préserver d'une longue maladie. Un essai convaincra de ces faits. Il est vendu par tous les droguistes et marchands généraux du monde entier. Prix, 75 centimes la grande bouteille.

Ottawa 25 Oct. 1885.—lan.

Chevrier Frères vendent toujours aux mêmes conditions — chapeaux, montres, cadres, miroirs, albums, etc. etc. — Ces conditions sont : "paiements à la semaine."



AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à Mardi le 1er Mars, des soumissions cachetées, adressées au sousigné avec inscription "Soumission pour le nouvel entrepôt de vérification etc, Ottawa" pour les différents travaux à faire pour la construction et l'achèvement de

NOUVEL ENTREPOT DE VERIFICATION, ETC. ETC.

OTTAWA.

On pourra voir les plans et les devis au Département des Travaux Publics, Ottawa, à partir de Lundi le 14 Février.

Les soumissionnaires devront examiner eux-mêmes le terrain où doit être construit l'entrepôt, et bien connaître la nature des travaux à faire, suivant les plans et les devis, avant d'envoyer leurs soumissions.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération, à moins qu'elle ne soit faite sur la formule imprimée, qui sera fournie, et signée de leurs mains.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après sa réception, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
 A. GOBELL,
 Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
 Ottawa, 27 Janvier 1887.

XMAS TOBOCCAN

Amélioree "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez pas d'autre.

Raquettes

Grand assortiment à bon marché!

Couvertes pour chevaux, au prix coûtant; se vendant rapidement. Pôles pour ridoaux aux bas prix ordinaires, transparents avec dessins d'ornement pour fenêtres et rideaux automatiques, seulement 95 centimes.

LAMPES ELECTRIQUES

\$1.50 Chaque

Articles de fantaisie pour présents.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE NATIONALE DE COLE, 160 RUE SPARKS, OTTAWA.

B. G.

BIG PUSH.

Tapis à Sacrifice.

237 Pièces de tapis Bruxelles et Tapisserie à vendre cette semaine.

Conditions comptant. Strictement un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie.

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

LA GRANDE VENTE

MOITIE PRIX

WOODCOCK

D'Articles de Modes, Plumes, Dentelles et articles de goûts

est commencée ce matin (JEUDI).

VENTE SANS RESERVE

Pour de bons marchés, Venez à bonne heure et voyez les grandes affiches.

39, rue Sparks

BOIS A VENDRE

Bois de corde de première qualité, érablé, merisier, épinolette rouge, etc., etc., livrés à domicile. S'adresser au No 157 rue Broad chez M. Z. Garabé, hôtelier, en face de la gare du Pacifique.

Déménagement.

A partir de Lundi, le 31 courant mon poste d'affaire sera au

NOUVEAU MAGASIN

Coin des Rues Sussex et York, où je m'occuperai du commerce de Gros et de Détail.

L'ancien magasin No. 455, Rue Sussex, sera fermé et ne servira que d'entrepôt pour mes marchandises.

P. C. GUILLAUME
 Libraire, Importateur.

IL TIENT LA TETE

Le fameux Brûleur "Argand"

Pouvoir d'éclairage sans précédent! Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou en bronze, verre chimé ordinaire. Absolument sûr, s'applique à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très économiquement et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres brûleurs, est évitée.

Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT

Marchand de Vaisselle, Lampes, etc., 114 rue Rideau Ottawa, 4 nov. 1885—

HENRI MASSE

EPICIER et BOUCHER

COIN DES RUES

Prinrose et Cumberidge

Le public trouvera toujours à mon magasin des épiceries de premier choix, et à mon étal des viandes de première qualité et des plus fraîches.

Ordres exécutés avec promptitude. Effets livrés à domicile.

Vente par le Shérif

DAME CATHERINE HARDGROVE, du canton de Maniwaki, dans le district d'Ottawa, Demanderesse, contre les terres et bâtiments de Allan Grant, Octave Groulx et Cyrille Groulx, tous trois du canton de Cameron, dans le district d'Ottawa, cultivateurs, conjointement et séparément, Défendeurs;

1. La moitié nord du numéro dix sept (No. 17), dans le second rang du canton de Cameron, dans le comté d'Ottawa, contenant environ soixante et neuf acres en superficie, plus ou moins; avec les bâtiments dessus érigés; le tout la propriété du défendeur Allan Grant.

La moitié sud du lot numéro dix-sept (No. 17), dans le second rang du canton de Cameron, dans le comté d'Ottawa, contenant environ soixante et neuf acres en superficie, plus ou moins; avec les bâtiments dessus érigés. Le tout la propriété du défendeur Cyrille Groulx.

Pour être vendues au bureau du registraire pour le comté d'Ottawa, en la cité de Hull le QUINZIEME jour de FÉVRIER prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit broc rapportable le premier jour de mars 1887.

LOUIS M. COUTLEE, Shérif. Bureau du Shérif, Ajymar, 20 Janvier 1887.

L'Union Nationale

ABONNEZ-VOUS AU

Grand Journal

"L'UNION NATIONALE"

PUBLIE A OTTAWA ET A HULL.

\$1.00 par année seulement.

8 pages de lecture toutes les semaines. Donne les prix du marché d'Ottawa. Paraît le Vendredi et est déposé à la poste assez tôt pour que les cultivateurs le reçoivent le dimanche.

Magnifiques chromos donnés en prime pour abonnement payé d'avance.

M. ISRAEL DUMAIS, notaire. Agent général. 166 RUE PRINCIPALE, HULL. N. B.—ON DEMANDE des sous-agents.

A. GOBELL, Secrétaire

Administration et Rédaction.

234, Rue Duval.

39, rue Sparks

166 RUE PRINCIPALE, HULL.